



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

|   |   |
|---|---|
| Date de convocation<br><br>23/05/2024   | Le trente mai deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,  |
| Date d'affichage<br><br>30/05/2024  | Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.  |
| Nombre de conseillers :<br><br>En exercice.....23<br><br>Présents.....18<br><br>Votants.....22  | <p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Pascale PALARD, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Gerty EMBOULÉ, Alain GUYONNET, Nicolas POUZET et Nassima VIGUIER<br/>formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Absents excusés avec procuration :</b><br/>Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI<br/>Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL<br/>Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE<br/>Elisabeth FRONTIN pouvoir à Brigitte GOUYON</p> <p><b>Absent(s) :</b><br/>Sébastien PELLERIN</p> |
| Réf : 2024-037<br><br>Objet :<br>SEJOURS ALSH JUILLET ET AOUT<br>2024<br><br>Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/05/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/05/2024<br><br>Le Maire,<br><br>A. MOMON | Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI  |

Réf : 2024-037- SEJOURS ALSH JUILLET ET AOUT 2024

Entendu Madame GOUYON, Adjoint au Maire en charge des Affaires Scolaire et de l'Education Jeunesse,

➤ **INFORMER** que la Maison de l'Enfant prévoit cet été deux séjours :

- Un séjour du 29 juillet au 2 août 2024 « sport et patrimoine » au lac du BOURDON dans l'Yonne, a obtenu le label « colo apprenante ». Le coût du séjour par enfant est de 298 €. Ce même montant sera demandé aux familles. Ce dernier pourra être réduit de 80% si la famille répond aux critères d'éligibilité du label « Colo apprenantes ».
- Un séjour du 26 août au 29 août 2024 « Découverte de notre environnement au plus proche de la nature » a un coût de 76 € par enfant. Il s'agit du montant de participation qui sera demandé aux familles.

Après débat, le Conseil municipal accepte à l'unanimité les deux séjours proposés pour juillet et aout 2024

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30 mai 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

